

Contr' attak!

L'expression libre de



de Seine Maritime

« si tu vois une chèvre dans le repaire d'un lion, aie peur d'elle »
proverbe africain

Tous Ensemble



Pour que le DG Fli Ppe !

numéro 2 de 2019

AVIS DE DECES

*

Suite à la nomination le 20 mai 2019 de Monsieur Jérôme Fournel, directeur général des Finances Publiques en nom et place de Monsieur Bruno Parent, la Direction Générale des Finances Publiques a le regret de vous faire-part de sa disparition programmée.

Anciennement conseiller de Jean-Pierre Raffarin, puis de Dominique de Villepin à Matignon, Monsieur Fournel était le directeur de cabinet du ministre de l'Action et des Comptes publics Gérard Darmanin.

Puisqu'en sa fonction (qualité serait malvenu) de directeur général des douanes et droits indirects de février 2007 à février 2013, il a été le fossoyeur des douanes, accélérant leur démantèlement, la DGFIP n'envisage pas de se maintenir en vie dans sa configuration actuelle.

Elle adresse donc à tous les agents qui se sont battus pour protéger son intégrité ses plus vifs remerciements.

-----PETIT JEU -----



A partir de cette photo illustrant un article paru dans l'e-fip n°69, essayez de deviner qui sont ces personnages (en fonction de leur disposition, leur attitude, leurs vêtements ...).

Marc Emptaz, Frédéric Ianucci

réponse page 4

SALAUDS DE PAUVRES

La crise des gilets jaunes a mis en lumière la notion de « consentement à l'impôt ». Il est vrai que son principe fondamental n'est pas enseigné à l'école et que souvent le fait de donner une part de ses revenus est vécu comme un sacrifice faute d'explications. Pour faire simple, l'article 13 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 dispose que les impôts, taxes, prélèvements obligatoires ou autres contributions ont avant tout pour but de permettre à l'État d'assurer ses missions premières et doivent être proportionnés en fonction des revenus de chacun.

Pourtant je ne me souviens pas avoir entendu parler de cette notion lorsque sont évoqués ces contribuables notoires ou non, exilés en suisse ou en belgique, afin d'échapper à l'impôt français et qu'on félicite de revenir en france lorsque celui-ci leur devient plus avantageux.

Encore une fois dans cette période, la brutalité de la fameuse phrase de Jean Gabin dans « la traversée de Paris » n'aura jamais aussi bien résonné dans les médias ...



Rapides et efficaces !!

Lundi 6 mai, les collègues du CFP de Bolbec ont procédé à une distribution de tracts et signatures d'une pétition dès 8h30 à l'attention des usagers. Les journaux Paris Normandie et Courrier Cauchois se sont même déplacés. Deux pages de soutien ont ainsi été récoltées pendant les 3/4 d'heure qu'a duré l'opération.

Qui fera mieux ?

Quand les absents n'ont pas toujours tort de l'être

Tout le monde connaît l'expression « ce n'est pas une sinécure », mais qui sait ce qu'est une sinécure ? Le Larousse définit ce mot comme « un emploi ou fonction bien payés pour un travail faible ou nul ».

Je suis sûr que cela doit vous faire penser à quelques personnes ... mais, je l'espère, jamais à un militant syndical !

Car militer, ce n'est vraiment pas une sinécure lorsque les absences « pèsent sur le travail » et qu'on subit la pression des chefs et les reproches des collègues tant pour le travail qu'ils feraient à notre place que pour notre inefficacité à les défendre (le fameux « que font les syndicats » émanant le plus souvent des non-syndiqués d'ailleurs).

Alors je veux rappeler ici que l'activité syndicale est un DROIT et non un luxe ou un confort personnel dont bénéficieraient certains privilégiés. Courir le département, être à l'écoute, participer à des réunions assommantes avec la direction, connaître les règles de gestion pour vous renseigner lors des mutation et j'en passe ... demande du temps et de l'énergie sans pour autant négliger les missions du service public que nous défendons.

Alors qu'on ne se trompe pas de cible, ce qui pèse au quotidien, ce sont les conséquences des suppressions d'emplois et non ceux qui se battent pour les empêcher !

Pourquoi faire simple quand on peut faire con ... pliqué

La langue française évolue, mute, c'est connu, sous l'influence, entre autres, des échanges multiculturels qui apportent de la couleur, ou du politiquement correct qui ménage les susceptibilités.

Mais elle se transforme également sous l'emprise du « polissage idéologique », le but de ce dernier étant d'exprimer ce qui est clairement défini sous un mot simple par une circonvolution linguistique d'apparence intellectuelle afin d'en polir la rugosité subversive.

Son auteur est généralement issu de la haute sphère administrative et est plus habitué à « évacuer son liquide organique excrémental de couleur jaune extrait du sang par les reins et éliminé par la vessie » qu'à ... pisser.

Nous y avons déjà eu droit avec notamment les « partenaires sociaux » (syndicats).

Et c'est ainsi que le mot GREVE a récemment été remplacé par l'expression ... (roulement de tambours) ... « cessation concertée du travail » ! (cf. SIRHIUS).

Eh bien moi, je souhaite que les mois à venir, tous ensemble, nous proclamions l'expression d'une opinion antonyme à un comportement affirmatif ...

Enfin que nous disions NON quoi !!!

Sur la route de men... fisc !

À une époque où la population était très majoritairement rurale, le colporteur proposait un large éventail de produits dans lesquels parfois il se spécialisait : des livres, des journaux, du tissu et du linge, de la toile et des rubans, de la mercerie, etc.

L'époque a beaucoup changé mais il semblerait que certain-e-s hiérarches vivent encore dans la nostalgie de leurs souvenirs d'enfance, à moins qu'ils-elles ne soient victimes de la mode du vintage en vogue en ce moment.

En effet, comment expliquer sinon le choix de faire traverser nos campagnes par une camionnette dans laquelle l'administration offre ses services ?

Personnellement, ce concept me fait penser à un autre type de services proposé dans des camionnettes ...

Quand le camping-car remplace la charrette à bras et la 4G la bimbeloterie, est-ce cela le modernisme ?

Des heures supplémentaires
non imposables



Et sans
charges sociales ...



Mais c'est du black ça,
non ?



Pense – bête ...

L'Institut Montaigne est un groupe de réflexion -think tank- composé de cadres d'entreprises, de hauts-fonctionnaires, d'universitaires et de représentants de la société civile. Euphémiquement parlant, on dirait qu'il est d'orientation « libérale ».

L'un de ses « penseurs », Bertrand Martinot, propose une réforme du statut de la Fonction Publique en ces termes : "un nouveau statut devrait avoir des règles qui permettent d'augmenter la mobilité des agents publics, faire en sorte qu'un agent public ne reste pas 10, 15 ans sur le même poste. **Quand vous êtes 10 ans sur le même poste, vous perdez quand même beaucoup d'innovation, de créativité, c'est toutes ces règles là qu'il faut remettre à plat**".

C'est exactement le sens de la réforme qu'entend mener Olivier Dussopt, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Action et des comptes publics.

Alors, je m'adresse à tous ces vieux ronds-de-cuir vissés à leur chaise depuis des lustres. Faut vous bouger le cul sinon, c'en est fini de votre esprit bohème, innovant, artistique que vous exprimez depuis trop longtemps dans vos saisies de 2042, vos contentieux et autre réception du public ! Bon, c'est vrai qu'il faut quand même avouer qu'en gestion, on utilise le terme de « **création** de dossiers » !

Moi, ce que je voudrais réformer (dans le sens de retirer du service), ce sont tous ces donneurs de leçons qui ont des idées sur tout et surtout des idées (merci Coluche) d'autant plus quand ils sont payés par un institut dont le financement d'initiative exclusivement privée (dons) est majoritairement à la charge l'État par le mécanisme des réductions d'impôt (jusqu'à 66%).

Ça me fait penser (car moi-aussi je pense!) à cette création artistique intitulée « et le soleil s'endormit sur l'adriatique » peinte par Boronali et devant lequel la foule et la critique s'extasièrent en 1910. Elle se révéla être en fait un tableau réalisé par un âne à la queue duquel on avait accroché un pinceau.

Au moins cet âne là avait l'excuse d'une plaisanterie potache venant de gens qui ne se prenaient pas au sérieux.



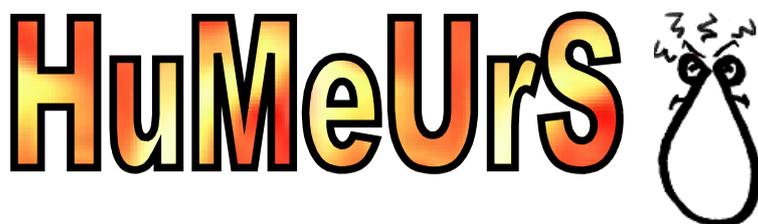
Réponse à la devinette de la page 2

Eh bien non, les deux femmes écrivant en bout de table alors que deux costumés s'expriment devant une assemblée ne sont pas leurs secrétaires. Ce sont les intervenantes de l'association française des femmes fiscalistes (A3F) invitées dans le cadre d'une rencontre organisée par deux directions spécialisées. On ignorera leur nom.

Comme quoi, les stéréotypes peuvent insidieusement se faufiler jusque dans la présentation d'un article apparemment « anti-genre »*.

Mais il est vrai qu'une photo est également appelée un ... cliché ...

* encore que démontrer à tous prix que l'on accorde la même place aux femmes et aux hommes pourrait relever d'un comportement machiste, mais ça c'est un autre débat.



Il m'a été rapporté que certain-e- chef-fe aurait demandé aux agents du service dont il-elle est responsable d'informer les contribuables que, eu égard aux problèmes d'effectif, le traitement de leurs dossiers aurait du retard.

J'avoue que sur le moment, ayant trouvé cela scandaleux et inadmissible, la seule réaction qui m'est venue à l'esprit aurait été une réplique du style « vous êtes le chef, assumez vos choix et votre paye ! » ou un truc du même genre.

Et puis en réfléchissant, il m'est apparu que ce cas n'est pas si rare puisque il en est de même quand la hiérarchie valide sans broncher, sans scrupules et sans remords les suppressions d'emplois lors des CTL, exigeant en revanche que les missions continuent à être remplies efficacement, ou de faire en sorte d'en donner l'impression quitte à bidouiller les résultats des indicateurs.

Voilà le système dans lequel nous exerçons nos métiers, basé sur la lâcheté et l'hypocrisie.

Au delà de l'injustice ressentie, de la colère refoulée et du désabusement vécu, ce comportement pose la question fondamentale du lien -direct- qui devrait naturellement exister entre la responsabilité et la fonction ainsi que de ses conséquences -directes également- en terme de rémunération.

Car j'ai vraiment l'impression qu'en cas de pluie, plus on est près des nuages, moins on se mouille.